

Bronzes romains provenant du Canton de Vaud

Autor(en): **Cart, William**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **21 (1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bronzes romains provenant du Canton de Vaud.

Par William Cart.

Toute la région qui forme actuellement le Canton de Vaud, y compris les territoires jadis savoyards, aujourd'hui fribourgeois, qui l'avoisinent, doit avoir été très largement peuplée à l'époque romaine. Preuve en soit l'abondance de restes qu'a laissés cette période de notre histoire. Ce ne sont pas seulement les villes et bourgs, que tout le monde connaît, qui attestent cette intensité de vie; ce sont encore plus les nombreuses *villas rustiques*, c. a. d. les établissements agricoles répandus sur toute la surface du pays et qui souvent ont donné naissance à des villages conservant encore le nom de leur propriétaire antique ¹⁾. Les Helvètes, complètement romanisés, au moins dans la partie occidentale de leur territoire, mais jouissant d'une grande indépendance pour tout ce qui concernait les affaires locales, ainsi que de la tolérance religieuse du gouvernement impérial, doivent s'être approprié à un haut degré la civilisation romaine et avoir acquis une heureuse prospérité. Pendant les deux siècles qui se sont écoulés entre l'avènement de Vespasien et les premières incursions des barbares, avant le grand appauvrissement de l'Empire, il a fait évidemment bon vivre entre les Alpes et le Jura, comme d'ailleurs dans la plupart des provinces; l'ennemi, naguère encore menaçant, était refoulé à longue distance et contenu au-delà de limites lointaines; des folies criminelles comme celles auxquelles se complaisait un Caligula ou un Néron n'étaient plus à redouter; la fameuse paix romaine n'était pas un vain mot. Nos Helvètes avaient mieux que de l'aisance dans la vie matérielle; ils commençaient à apprécier les jouissances artistiques. Des maisons bien bâties avaient remplacé les pauvres cabanes gauloises; si on avait appris à les rendre „confortables“, à les munir d'un chauffage central approprié à la rigueur de nos hivers, on aimait aussi à les égayer de peintures murales, de pavés en mosaïque, et les nombreuses statues et statuettes qui les ornaient ne servaient évidemment pas toutes et exclusivement au culte, quand même la grande majorité de celles qui constituent aujourd'hui nos collections publiques et particulières sont des images de divinités. D'un bout à l'autre de notre pays les trouvailles archéologiques témoignent des progrès du goût artistique, marchant de pair avec le développement économique. En laissant de côté les villes proprement dites, telles qu'Avenches, Moudon, Lausanne, citons seulement les découvertes faites à Commugny près Coppet, aux environs de Nyon et de Prangins, à St-Prex, à Bussy, à Clarens, à St-Triphon, autour de Morrens et de Cheseaux, dans toute la région d'Yverdon à Ursins et Yvonand, les étonnantes

¹⁾ La carte archéologique de M. de Bonstetten est susceptible de bien des adjonctions.

mosaïques de Boscéaz près d'Orbe. Trouverait-on de nos jours, dans nos campagnes, autant d'objets méritant le nom d'œuvres d'art ? On peut se le demander.

Ces considérations viennent infailliblement à l'esprit de quiconque constate la provenance du contenu des vitrines de nos musées.

Nous voudrions ici donner la publicité qu'elles méritent à quelques statuettes peu ou pas connues jusqu'à présent. Elles nous aideront à pénétrer dans la vie de nos vieux Helvètes et nous apprendront peut être à mieux connaître leurs préférences religieuses comme leurs goûts artistiques.

1. Neptune.

La jolie statuette (hauteur 9,2 cm) que reproduit notre fig. 1 a été trouvée à Vevey en 1890 „dans la Rue des deux Temples¹⁾, entre l'église de Ste-Claire et l'ancienne propriété du couvent de la Val-Sainte, lors des fouilles exécutées pour l'établissement d'une canalisation“. Elle est aujourd'hui propriété de la ville et se voit au Musée Jenisch, dans la salle du Vieux-Vevey.

L'attitude de cette figurine, malgré ses petites dimensions, est extraordinairement expressive: le roi des mers est las; il se repose un instant; mais c'est la fatigue d'un souverain qui contemple son domaine; sa majesté et son autorité ne l'abandonnent pas. On comprend que ce type ait acquis une si grande popularité.

Neptune, entièrement nu, est debout, mais dans une attitude de repos, la jambe droite repliée, le pied soutenu par un support. Le coude droit s'appuie sur le genou; la main gauche, élevée au dessus de la tête, tenait certainement le trident, attribut caractéristique du maître des Océans. Le haut du corps est penché en avant, et le regard porte au loin sur les mers.

La barbe et la chevelure, également abondantes, sont d'un travail très soigné; les pieds le sont moins; en revanche la musculature de tout le corps, particulièrement des jambes, est remarquablement bien rendue.

Ce bronze, bien supérieur aux produits de l'art indigène, est sans doute sorti d'un atelier italien. La patine, d'un beau vert foncé, est agréable à l'œil, la conservation tout à fait bonne, sauf que les objets que tenaient les mains ont disparu.

Notre figure est intéressante à plusieurs titres; d'abord, comme nous allons le voir, les traces du culte de Neptune sont rares dans notre pays. Puis elle est la reproduction d'un type qui a dû être célèbre dans l'antiquité, car les copies et répliques, en grand et en petit, sont fort nombreuses. La plus connue aujourd'hui est la superbe statue de marbre du Musée de Latran, trouvée en 1824 à Porto d'Anzio, souvent publiée, entre autres Reinach, *Répertoire II*, 27; sans les parties restaurées I, 138; Bulle, *Der schöne Mensch*, pl. 73, col. 138. Toutefois, les copistes antiques ne se sont pas astreints à répéter servilement l'original qu'ils imitaient; tantôt c'est le pied droit, tantôt le gauche qui s'appuie sur un rocher, sur une

¹⁾ C'est tout près de là qu'a été trouvée en 1777 l'inscription DEO SILVANO. (Mommsen IH. 132; CIL XII, 164).

proue de navire, sur un simple support ; le trident est constant, mais l'autre main tient ou un dauphin, ou un poisson, ou un fouet¹⁾. Parfois cet attribut n'est dû qu'à un restaurateur moderne. Dans l'original, bien probablement, le dieu laissait négligemment pendre la main. Une monnaie célèbre frappée par Démétrius Poliorcète en commémoration de sa victoire navale remportée en 306 sur Ptolémée Soter devant l'île de Chypre offre une des plus anciennes reproductions de ce chef d'œuvre. Le Poseidon Isthmien de Lysippe est-il l'original duquel se sont inspirés tant d'imitateurs ? On l'a cru pendant un certain temps²⁾, mais M. Bulle conteste formellement — et avec raison, nous paraît-il — cette filiation³⁾.

Rien de moins fréquent dans nos musées suisses que les images de Neptune. Si l'on se rappelle que Neptune n'est pas seulement le dieu des mers, mais aussi celui des sources et de toutes les eaux en général, cette rareté est doublement étonnante dans un pays où lacs et rivières abondent comme dans le nôtre.

Le Poseidon de Genève⁴⁾ a été acquis en Italie ; il ne prouve donc rien quant à la question que nous examinons. Le Musée de Zurich possède une statuette tout à fait semblable à celle de Vevey (Benndorf, *Die Antiken von Z.*, p. 132, n° 48 ; Reinach, *Rép.* II, 27). Mais, à ce que m'écrivait mon vieil ami H. Blümner, la provenance en est inconnue. Il est donc dans le même cas que celui de Genève.



Fig. 1. Neptune, trouvé à Vevey.

¹⁾ Müller-Wieseler: *Denkmäler*, I, pl. L, 221 b ; Reinach: *Rép.* II, 27 ; III, 10 ; IV, 19. Dans le *Lexikon* de Roscher, III 2, col. 2888. M. Bulle donne une énumération complète des reproductions de ce type fameux ; marbres, bronzes, monnaies, pierres gravées, peintures murales, mosaïques.

²⁾ Daremberg-Saglio: *Dictionnaire*, s. v. *Neptune*, p. 70. Max. Collignon: *Lysippe*, p. 70.

³⁾ Roscher: *Lexikon* ; *Der schöne Mensch*, I. c.

⁴⁾ W. Deonna, *Anzeiger* 1916, p. 31 ; *Catalogue*, n° 133. Je n'oublie pas que Genava n'a jamais fait partie du territoire des Helvètes et que, relevant d'une tout autre province, elle a été romanisée bien avant eux. Mais je voudrais réunir ici ce qui se trouve dans l'ensemble des régions qui forment la Suisse actuelle, Allobroges et Rauriques compris.

Au musée d'Avenches se trouve un bronze (hauteur 14 cm), en piteux état, qui figure dans les catalogues avec la mention suivante: „Jupiter ou Neptune, car le caractère peu accentué de cette statuette et le manque d'attributs ne permettent pas de se prononcer avec exactitude. La droite peut avoir tenu un trident aussi bien qu'un sceptre, la gauche aussi bien un dauphin qu'un foudre ou quelque chose de semblable“. (Bursian, pl. 17, 4; p. 46; Bulletin *Pro Aventico* III, p. 5, n° 588; Dunant, *Guide*, p. 68). L'expression de la figure me paraît appartenir à un Jupiter bien mieux qu'à un Neptune, de même que l'allure générale de tout le personnage, quelque mutilé qu'il soit.

En revanche, un petit bronze (hauteur 9 cm 5) du même musée (n° 2789; Bulletin *P. A.* VII, p. 23; Dunant, *Guide*, p. 68, pl. IX), trouvé au Théâtre en 1894 dans les fouilles de l'Association *Pro Aventico*, me semble plutôt être un Neptune. Les catalogues et l'étiquette le qualifient de Jupiter; en effet, il a de l'analogie, et même beaucoup, avec les statuettes, souvent archaïques, de Zeus lançant la foudre. Mais la chevelure et la barbe ébouriffées me semblent convenir mieux au caractère agité du roi des eaux qu'à la sérénité du maître de l'Olympe. On trouvera des Poseidon de ce genre dans le Répertoire de M. Reinach II, 28; IV, 19. Toutefois, ce petit bronze est si fruste, les dimensions en sont si exigües, que je n'oserais pas me prononcer définitivement quant au nom qu'il faut lui donner, pas plus que pour la statuette précédente.

Les musées de Berne, de Bâle, de Vindonissa renferment-ils des Neptune? Il ne paraît pas. Peut-être ces lignes donneront elles l'occasion d'en trouver dans ces collections ou dans d'autres de notre pays.

Les inscriptions relatives au culte de Neptune en Suisse sont encore plus rares que les images. Mais il y en a une dont l'intérêt est considérable; c'est celle que porte le bel autel, sorti du lit du Rhône à Genève en 1884 et si bien conservé (Musée épigraphique) DEO NEPTVN(o), etc. (*Anzeiger* 1884, p. 78; CIL, XII, 5878; Dunant, *Catalogue*, p. 40), dédié en accomplissement d'un vœu par un soldat en mission spéciale de la 22^e légion, stationnée en Germanie Supérieure.

Le nom de Neptune subsiste cependant encore à Genève; je veux parler des „Pierres à Niton“, les fameux blocs de granit à l'entrée du port. Mais cette désignation remonte-t-elle à l'époque romaine? Nous permet-elle de conclure à un culte de Neptune à cette place? On peut en douter ¹⁾.

Puis il faut mentionner la hachette votive d'Allmendingen près Thoune avec l'inscription NEPTVNI (Mommsen IH; 211, 6; CIL, XIII 5158). Et c'est tout!

Notons que les *nautae* d'Aventicum ont consacré leur *schola* en l'honneur de la Maison impériale, et non du patron qui aurait semblé naturel, Neptune (IH. 182, CIL. 5096).

Même pauvreté dans tout le reste de la province de Germanie Supérieure, dont faisait partie le territoire des Helvètes; on n'a trouvé sur la

¹⁾ M. le professeur Ernest Muret veut bien nous signaler un intéressant article de M. Schneegans sur Neptune-Nuiton-Niton-lutin, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXIV.

rive gauche du Rhin qu'une seule inscription relative à Neptune, celle de Altrip en Palatinat (CIL, 11693). Trois autres proviennent de la région sur la rive droite du fleuve (adoré lui même comme dieu à Stein IH 271, CIL, 5255), des *Agri decumates*; une a été trouvée à Ettlingen sur la rivière Alb (près Carlsruhe), dédiée au nom d'un *contabernium nautarum* (CIL, 6324); une autre, à Heidelberg, qui a dû tomber du pont du Neckar dans le fleuve d'où elle a été sortie, mentionne une *aedes cum signo* (CIL, 6403; C. Christ, dans les *Bonner Jahrbücher*, 62, p. 20). M. Toutain, qui a consacré une étude spéciale, très documentée, à la diffusion des *Cultes païens dans l'Empire Romain* t. I, 1, p. 376, en cite une troisième, trouvée à Grosskrotzenburg près Hanau, sur le Main.

On remarquera, sans s'en étonner, que toutes ces inscriptions proviennent du voisinage d'un lac ou d'une rivière.

Que conclure, en présence de cette rareté de témoignages? Evidemment, nous sommes en droit de constater que le culte de Neptune n'a compté que bien peu de fervents dans notre pays; plus cependant encore que celui de la bonne Cérès, dont le nom ne se trouve chez nous pas une seule fois, pas davantage non plus dans toute la province. Pas non plus une seule statue ou statuette. Qu'en faut-il conclure? Les divinités locales, les Mères? Herecura? ont elles évincé la déesse protectrice des moissons? On ne peut faire que des suppositions.

2. Vénus. (Pl. XII.)

Ce bronze (hauteur avec le socle 15,6 cm; le socle seul 3,6 cm) n'est pas inédit; il a même été publié déjà deux fois, d'abord dans le *Catalogue de l'Art ancien à l'Exposition de Genève* en 1896, n° 172, pl. II, puis dans le *Répertoire* de M. Reinach IV, p. 210, 8, mais sans aucun commentaire. Il ne paraît donc pas inutile, en le portant à la connaissance des lecteurs de l'*Anzeiger*, de le faire suivre de quelques observations.

Il a été trouvé en 1883 dans les environs de Poliez-Pittet (près d'Echallens, dans le Gros de Vaud) avec d'autres antiquités sur lesquelles nous reviendrons bientôt. Des mains de l'heureux propriétaire du sol, il a passé directement entre celles de l'auteur de ces lignes, où il se trouve encore¹⁾. Il a été nettoyé à fond et merveilleusement mis en valeur par les soins habiles de M. Tauxe, adjoint au Musée Cantonal de Lausanne. La conservation en est parfaite; seul l'index droit est cassé. Le socle a été trouvé à côté de la statuette et lui appartient sans aucun doute; la place pour les pieds y était nettement marquée. La patine, d'un vert foncé tirant sur le brun, est égale sur toute la surface, sans être particulièrement belle.

La déesse est debout, sans aucun vêtement; seuls, les pieds sont protégés par de minces sandales, dont les attaches très légères se rejoignent au dessus du gros orteil et du second doigt. Le poids du corps porte sur le pied gauche; la jambe droite est légèrement repliée, de sorte que la pointe du pied seule effleure

¹⁾ Le Code civil fédéral, d'après lequel toutes les antiquités trouvées dans le sol reviennent au Canton, ne date que de 1912.

le sol. Le bras gauche est replié de façon à ce que la main se relève jusqu'à la hauteur de la poitrine; elle tient la pomme décernée par Paris; le bras droit est aussi replié, mais la main est abaissée; de son geste, Vénus profondément heureuse et fière de son triomphe, paraît argumenter et faire constater sa victoire. Le bras droit est orné, au dessus du coude, d'un bracelet en argent, en forme de serpent, dont la tête se reconnaît parfaitement sur le revers du bras; du bracelet au dessus du coude gauche, il ne reste qu'un tout petit débris.

La tête est un peu penchée et tournée à droite; la pupille est indiquée par un léger creux qui ne paraît pas avoir été rempli par une incrustation d'émail ou de quelque autre matière. Si la déesse ne craint pas d'exhiber sa beauté sans aucun voile, elle a en revanche, et selon son habitude, tout particulièrement soigné la toilette de sa chevelure. Celle-ci est si compliquée et si recherchée que pour en étudier tous les raffinements, le secours d'une compétence féminine n'a pas été de trop. Voici de quoi se compose ce savant édifice: „Une raie partage les cheveux, du front à la nuque; deux mèches enroulées sur des épingles forment deux coques sur le devant du sommet de la tête; de chaque côté de la raie, sur le sommet et sur le derrière de la tête, les cheveux sont plats, tirés et roulés en grands bandeaux formant demi-coque, cachant à moitié les oreilles; au dessus de la nuque, ces bandeaux se terminent en chignon; de dessous ces bandeaux partent deux longues tresses qui descendent sur les épaules“. Une démonstration faite sur le vif a prouvé le charmant effet de cette coiffure; mais elle exige une chevelure extrêmement luxuriante, richesse qui n'a jamais été contestée à la déesse de l'amour.

Ce genre de coiffure, appelé *krobylos* se retrouve très fréquemment sur les statues de Vénus, avec toute espèce de variantes plus ou moins simplifiées ou compliquées, entre autres — pour ne citer que l'exemple le plus connu — sur celle du Capitole. Qu'on parcoure les listes des innombrables bronzes hellénistiques de la collection de Clercq (*Catalogue* de M. de Ridder), formée en Orient, des centaines de Vénus du *Répertoire* de M. Reinach, des figurines gallo-romaines en terre blanche provenant en général de l'Allier (p. ex. *Pro Alesia*, Février-Mai 1917, pl. IV et V), et l'on verra jusqu'à quel point cette coiffure était considérée, d'un bout de l'Empire à l'autre, comme spécialement seyante pour Aphrodite, la déesse *εὐπλόκαμος*.

Pour accentuer la sveltesse juvénile d'Aphrodite, l'artiste ciseleur a quelque peu exagéré la minceur du torse et la petitesse des seins; ce léger défaut — car c'en est un — a pour conséquence que la figurine fait une impression plus agréable vue de dos que de face. Abstraction faite de cette petite erreur, le travail de cette gracieuse statuette est des plus fins et dénote la main d'un excellent ouvrier, en tout cas pas indigène, et formé à la meilleure école hellénistique. Ce qui montre bien l'habileté de l'artiste, c'est qu'ayant à reproduire un type archi-fréquent et archi-connu, il a réussi à donner à son œuvre quelque chose d'individuel, de sorte qu'elle est loin d'être uniquement la répétition d'un modèle courant et qu'elle n'est pas identique en tous points aux nombreuses répliques du même type. De là le charme de ce joli spécimen de l'art gréco-romain.

Le socle, très sobre, se compose d'un talon renversé, puis d'une gorge profondément creusée, que couronne un tore et une doucine.

* * *

„Il n'est resté aucune trace du culte de Vénus dans les Trois Gaules, en Bretagne, dans les Germanies, en Rétie, en Norique, dans les Mésies“ nous dit M. Toutain. (*Les cultes païens* I, 1, p. 384.) En effet, on n'a pas trouvé jusqu'ici dans notre province une seule inscription mentionnant la déesse chère au conquérant des Gaules et aux habitants de Pompéi. Si les inscriptions font totalement défaut, les images n'abondent pas non plus. Il y en a pourtant, et de provenance bien authentiquement suisse.

Le Musée Cantonal de Lausanne en possède deux. Un élégant petit bronze (hauteur 5,5 cm), type de Vénus à demi-nue étendant ses cheveux des deux mains, geste de l'*Anadyomène*, provient de Duillier (près Nyon) ¹⁾; une autre (hauteur 15,1 cm) trouvée à Vernex (Montreux) vêtue d'une fine tunique et d'un manteau, paraît fixer une boucle à son oreille (*L'art ancien à l'Expos. de Genève*, pl. II; Reinach, *Rép.* IV, 199) ²⁾.

Le Musée de Valère, à Sion, s'est enrichi d'une très curieuse Vénus en applique, découverte entre Muraz et Anchette, au-dessus de Sierre (W. Deonna, *Anzeiger* 1909, p. 221.)

Les Vénus de Genève n'ont pas été trouvées en Suisse. L'une d'elles (Deonna, *Catalogue* n° 179) sortie du Lac Fucin, offre une ressemblance frappante avec la nôtre.

Si les Vénus de Zurich paraissent ne pas être antiques (Deonna, *Anzeiger* 1910, p. 7, note 1) le Musée de Berne en possède une tout à fait charmante, trouvée à Courtamens, dans le Canton de Fribourg: de Bonstetten (*Recueil d'antiquités suisses*, 2^e suppl., pl. XIII, 1; Reinach, *Rép.* II, 349; *Anzeiger* 1909, p. 299; 1910, p. 3), ainsi qu'une provenant de Vindonissa, bien moins remarquable (*Répertoire* IV, 207) ³⁾.

Le Musée de Bâle n'en a qu'une, et encore son authenticité est elle douteuse (*Catalogue* de 1880, p. 50).

Enfin, les musées de France et des pays Rhénans conservent en assez grand nombre des images de Vénus trouvées dans la région même.

¹⁾ C'est évidemment celle que mentionne l'*Anzeiger* de 1882, p. 294, pl. XXV, 5.

²⁾ De Bonstetten (*Carte arch. s. v. Moudon*) et le *Bulletin du Vieux-Moudon*, II, p. 34, mentionnent une Vénus qui a passé au Musée de Berne. Mais elle n'est pas authentique (communication de M. le Directeur Wegeli). Avenches a fourni au Musée Cantonal de Lausanne une petite statuette de Vénus en terre blanche. Le Musée d'Avenches même ne possède qu'une minuscule figurine de Vénus, informe et en piteux état.

Le Musée rhétique de Coire possède une petite statuette en bronze: Vénus détachant ses sandales. Mais cette jolie figurine n'a pas été trouvée en Suisse (communication de Conservateur M. Jecklin).

³⁾ Nous ne comptons pas une troisième figurine, Vénus se coiffant, parce que sa provenance est inconnue (W. Deonna, *Anzeiger* 1913, p. 186).

Voici donc comment se présente la situation: d'inscriptions consacrées à Vénus, pas une seule dans toute la province ¹⁾; des images, un certain nombre, mais pas précisément considérable. Cette contradiction — si contradiction il y a — peut, me semble-t-il, s'expliquer sans grande difficulté. Evidemment, dans les provinces signalées plus haut, il n'y a pas eu de culte de Vénus officiel et public, organisé et entretenu par une autorité compétente; s'il avait existé, il aurait certainement laissé quelques traces. Si ce culte n'a pas pris racine dans les pays en question, c'est bien probablement parce que dans les religions indigènes il n'y avait pas de divinité qui pût être assimilée à la Vénus romaine; donc, d'eux mêmes les provinciaux n'étaient pas portés à admettre celle-ci dans leur cycle national de divinités comme ils l'ont fait pour tant de dieux de l'Olympe. Si le gouvernement central avait d'excellentes raisons pour interdire certaines cérémonies religieuses, il n'avait en revanche aucun intérêt à imposer aux provinciaux un culte quelconque, sauf naturellement celui de l'Empereur. De là l'absence d'inscriptions; car une inscription monumentale, même non officielle, a toujours, de par sa nature même, quelque chose d'un acte public. Il en est tout autrement des figurines, qui avaient leur place dans la dévotion domestique et qui ne sortaient pas des laraires des maisons particulières. Bien des provinciaux, pour leur compte personnel, pouvaient avoir de la propension à révéler Vénus, qui, en Occident, n'était pas seulement la déesse de l'amour, mais aussi, et plus encore, l'aïeule du Peuple-Roi. Sans compter les citoyens Romains établis en province et qui restaient fidèles à leur *Venus Genetrix*. Et puis! qui sait combien de ces bronzes si élégants, p. ex. la délicieuse statuette de Courtamens, n'étaient pas déjà tout à fait „dédivinisés“ et n'avaient pas passé, du rôle d'icônes saintes et révéérées, à la condition de bibelots artistiques?

* * *

Notre statuette de Vénus, avons-nous dit, n'a pas été découverte seule. Elle était enfouie dans le sol, dans une véritable cachette formée par un couloir étroit entre deux murs, avec un certain nombre de monnaies de bronze, si oxydées qu'il a été impossible d'y déterminer ni effigies ni légendes; leur aspect général permet néanmoins de reconnaître qu'elles ne sont pas postérieures au milieu du 3^e siècle. En outre cette cachette renfermait des clefs, dont l'une avec poignée ornée d'une tête de lion, des cadenas, des chaînes en fer, des lampes en terre cuite, grossières et sans ornement; enfin quelques poteries sans grand intérêt. Deux figurines de bronze complètent cette riche trouvaille: un *Camillus* et un *Priape*. Ce dernier (hauteur 7,5 cm) reproduit un type connu: homme âgé, barbu, coiffé du *modius* et vêtu d'une longue robe échancrée par devant et tombant par derrière jusque sur le sol. Il tient des deux mains une corbeille remplie de fruits. De nombreux spécimens de ce genre se voient *Répertoire II*, p. 73.

Enfin le „*Camillus*“ (hauteur 16,5 cm). On appelle ainsi le jeune assistant du

¹⁾ Voir *Anzeiger*, 1919, p. 11.

prêtre sacrificateur. C'est un adolescent imberbe, à la longue chevelure comme l'exigeait le rite, vêtu d'une tunique laissant à découvert l'épaule droite et retombant en gros plis sous une large ceinture. Les jambes sont nues à partir des genoux, les pieds chaussés de brodequins haut montants. La jambe droite a été cassée au genou, mais a pu être ressoudée, le fragment s'étant trouvé à côté de la figurine; les deux bras sont brisés aux coudes. Les mains tenaient probablement une corbeille ou d'autres objets employés dans les sacrifices (*Répertoire I*, 452, 4; 455, 3). La facture de ce bronze est assez médiocre (fig. 2).

Au musée de Neuchâtel on voit une statuette de jeune homme qui ressemble à celle de Poliez; mais la coiffure et la ceinture sont différentes. (Deonna, *Anzeiger* 1913, p. 98, n° 18).

Le *Camillus* est propre au rite romain; mais son type plastique doit avoir été emprunté à l'art grec. Il pourrait être une adaptation de celui d'Adonis, dont le culte n'était guère répandu en Occident. Un bronze du Louvre (*Catalogue de M. de Ridder I*, 411) présente une analogie frappante avec le nôtre.

On est presque tenté de se demander si, aux yeux de son propriétaire antique, cette statuette représentait réellement un *Camillus*, et non pas plutôt un *Adonis*. Le choix peu fréquent, de même que le groupement caractéristique des divinités, porte à supposer que ces trois figurines faisaient partie du *laraire* d'un Oriental. Son nom romain de Pollius¹⁾ ne s'y oppose nullement. On sait d'ailleurs que les Orientaux établis dans nos régions n'étaient pas rares: les inscriptions en font preuve.

Tous les objets mentionnés ci-dessus sont aujourd'hui au Musée Cantonal de Lausanne, à l'exception d'un petit vase en terre-cuite, de forme élégante, à „fleur de coin“, resté ma propriété.

Il est permis de supposer que le propriétaire de ce précieux dépôt l'avait caché à l'approche d'une invasion, peut-être celle des Allémans, vers 265, et qu'il n'a pas pu rentrer en possession de son bien. C'est de cette époque également qu'on peut dater plusieurs des dépôts de monnaies découvertes dans nos régions. Et cela rappelle étrangement les trésors qui furent enfouis dans le sol lors de la grande peur qui précéda les invasions dans le cours des guerres de Bourgogne, et qu'on retrouve aujourd'hui à plus d'un endroit dans le Pays de Vaud.



Fig. 2. „Camillus“, trouvé à Poliez-Pittet (Vaud).

¹⁾ C'est de lui que vient le nom de la localité. Voir Jaccard, *Toponymie*, MDSR, nouvelle série 7, p. 352.

3. Mercure.

Le petit bronze (hauteur 10 cm) que représente notre fig. 3 est inédit, comme le Neptune de Vevey. Il a été trouvé en Mars 1904 dans le marais de Maupraz, près Morrens (district d'Echallens, à 8 km N de Lausanne). Il y a eu là à l'époque romaine une localité assez considérable; malheureusement, comme à tant d'endroits de notre pays, il ne s'y est pas fait de fouilles quelque peu suivies et dans un esprit scientifique, de sorte que la topographie en est peu connue, et que les objets provenant de là ont été dispersés. (*Anzeiger* 1899, p. 13). Le morceau le plus important est la mosaïque à dessins géométriques, découverte „au Buis“, entre Morrens et Cheseaux, acquise jadis par M. Eug. Aunant et qui se trouve aujourd'hui à La Rosière, propriété de M. le pasteur de Haller, à Lausanne (*Anzeiger* 1880, p. 3; pl. II et III).

Le Musée Cantonal de Lausanne possède un tout petit bronze provenant de Morrens: femme drapée de la tête aux pieds.

Le Mercure appartient à M. le professeur Dr Albert Naef, archéologue cantonal, à Lausanne.

Le type est connu par d'innombrables répliques: Mercure est debout, le poids du corps portant sur le pied droit; la jambe gauche est repliée en arrière; le pied (dont l'extrémité est brisée) ne devait toucher le sol que de la pointe. Le jeune dieu, fortement musclé comme un athlète, est nu; seule, l'épaule gauche est recouverte de la chlamyde qui s'enroule autour du bras pour retomber au dessous de la main en formant un long pli. La main, malheureusement brisée d'un coup de pioche au moment de la découverte, portait bien probablement le caducée. La droite, tendue en avant, tient une bourse. Ce sont là les attributs courants de Mercure, bien connus surtout en pays celtiques. Les ailes des deux côtés des chevilles sont intactes. Mercure est coiffé du *pétase* — chapeau rond — sans ailes, posé un peu en arrière sans empêcher les cheveux de bouffer au dessus du front. La figure est trop fruste pour qu'il soit possible de déterminer exactement son expression; toute l'allure est juvénile, avenante comme il convient au caractère du dieu qui apporte l'abondance et avec elle la gaîté. Sans être parfaite, la conservation de ce bronze est satisfaisante; le dos en meilleur état que la face de la statuette; la facture est celle de toutes ces figurines sortant d'ateliers indigènes.

Les statuettes de Mercure qui peuplent les vitrines des musées de tous les pays jadis romanisés se comptent par centaines. Les mots si souvent cités de César: (*Galli*) *deum maxime Mercurium colunt* (VI, ch. 17) trouvent une confirmation toujours plus éclatante. Et l'on sait la foule de surnoms donnés à Mercure en pays celtique, autrement dit combien de divinités indigènes furent peu à peu assimilées au dieu romain ou dissimulées sous son nom. M. Dottin (*Manuel de l'antiquité celtique*, p. 226) n'en mentionne pas moins de dix-neuf, et il est bien possible que dès lors (1904) il s'en soit encore trouvé davantage.

Nous ne pouvons pas songer à énumérer ici toutes les images de Mercure qui se voient dans les musées suisses: cela nous mènerait beaucoup trop loin.

Nous nous bornerons à rappeler celles qui ont été trouvées dans le Canton de Vaud.

Le Musée de Lausanne en a huit, toutes du même type, provenant des localités suivantes: Avenches, Coppet, Lausanne, Trélex sur Nyon (Müller, *Nyon zur Römerzeit*, pl. II, 5), Ursins (fort belle pièce, malheureusement endommagée),

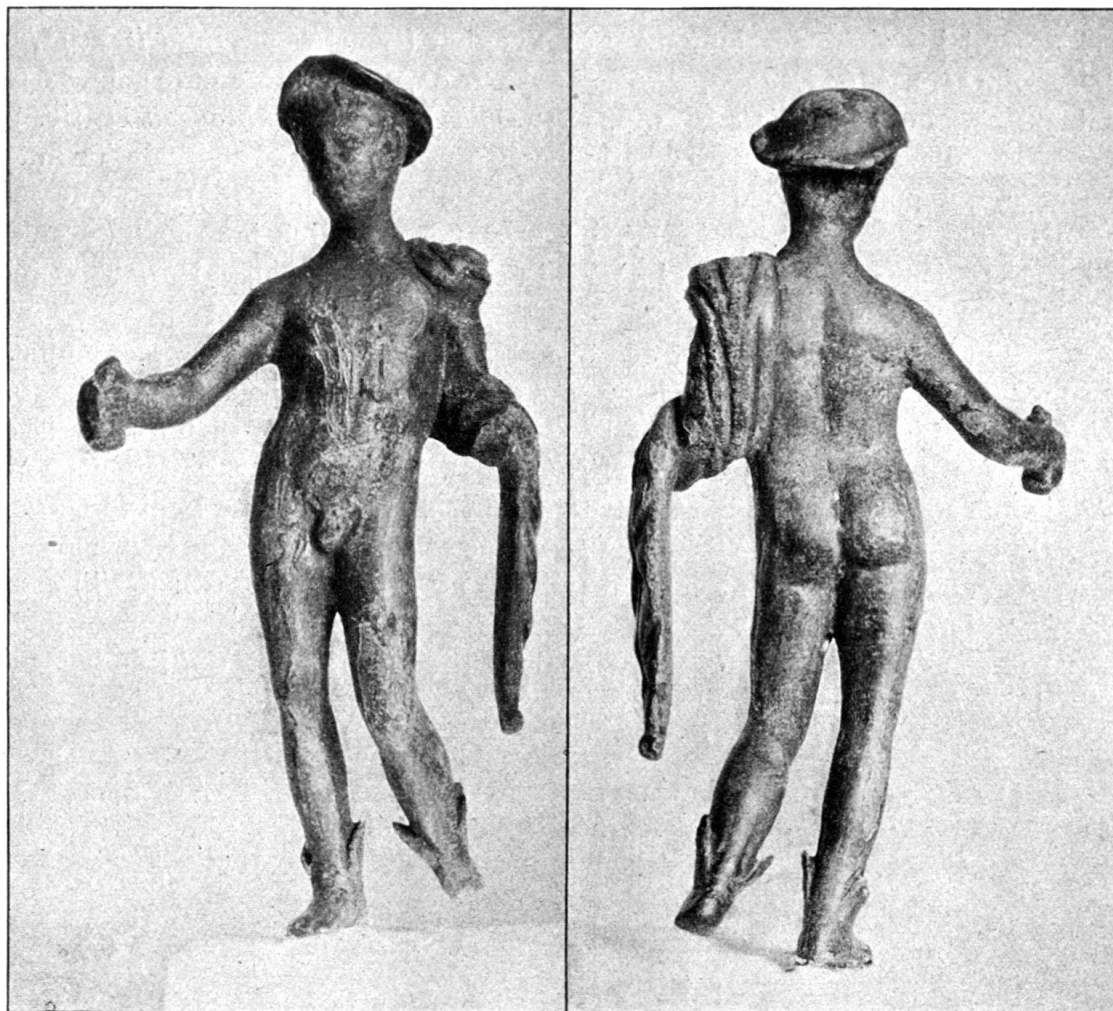


Fig. 3. Mercure, trouvé à Morrens (Vaud).

Vuittebœuf (Rochat, *Ant. d'Yverdon*, pl. II, 5; *Répertoire* II, 162, 7), Bains d'Yverdon (buste; Rochat, pl. II, 4), Yvonand. Une neuvième est de provenance vaudoise, sans que l'endroit de la trouvaille soit connu. Un joli bronze, sans tête et sans mains, découvert à St-Prex, paraît être un Apollon plutôt qu'un Mercure, ou quelque autre dieu.

Rochat a publié une figurine trouvée au Castrum d'Yverdon qui doit être celle qui a appartenu à Fr. Troyon (*Ant. d'Y.* pl. II, 3; d'après lui *Répertoire* II, 163, 2). Où est-elle actuellement?

Avenches a fourni 6 statuette de Mercure; trois y sont restées; une se voit à Lausanne, une autre à Villars les Moines, une dernière à Genève (*Anzeiger* 1917, p. 80).

De Bonstetten mentionne (*Carte archéol.*) des statuettes de Mercure trouvées à Clarens, à La Tour de Peilz dont il ne m'est pas possible de savoir ce qu'elles sont devenues.

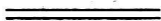
Outre celui d'Avenches, le Musée de Genève a acquis un Mercure provenant d'Orbe (W. Deonna, *Catalogue*, p. 17).-

Le Musée de Berne possède aussi plusieurs Mercure d'origine vaudoise: un bel exemplaire vient de Nonfoux près Yverdon (Bonstetten, *Recueil* XIII, 2; *Répertoire* II, 159, 6; Deonna, *Anzeiger* 1913, p. 35, 182). Un Mercure cuirassé est évidemment faux (*Anzeiger* 1913, p. 183; *Bulletin du Vieux-Moudon* II, fig. 1). Le même Bulletin (p. 34, n° 16) mentionne d'après le catalogue de Studer un autre Mercure qui pourrait être celui auquel M. Deonna (l. l. p. 183) attribue une „provenance inconnue“. (*Rép.* IV, 95, 9). Une „figurine informe“ (Deonna, l. l. p. 184) vient d'Yvonand, qui a fourni tant d'antiquités de valeur. Tout cela est sorti du Pays de Vaud.

Enfin, la famille de Lessert-de Loys possède deux jolies statuettes, toujours du même type, trouvées au Bois de Vaux, donc sur l'emplacement de l'ancien Lousonium. L'une d'elles a figuré à l'Exposition de Genève en 1896 (*Catalogue de l'Art ancien*, n° 196; S. Reinach, *Rép.* IV, 85). Mercure y est entièrement nu, tandis que sur l'autre il a la chlamyde à gauche. C'est là toute la différence.

On le voit: autant les statuettes de Vénus et surtout celles de Neptune sont rares dans nos pays, autant celles de Mercure y sont abondantes: (*Galli*) *deum maxime Mercurium colunt*.

Les choses ne paraissent guère avoir changé dès lors: à *Galli* ou pourrait substituer *homines*.





STATUETTE DE VÉNUS TROUVÉE À POLIEZ-PITTET (VAUD)

(GRANDEUR DE L'ORIGINAL)